



COMMUNIQUE DE PRESSE  
20 septembre 2006

## A L'HORIZON 2010, UN COMPLEXE D'ACTIVITES NUMERIQUES S'INSTALLERA AUX PORTES DE LA CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

**A l'issue d'une consultation de 17 mois (février 2005–septembre 2006), le conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie a choisi, mercredi 20 septembre, le projet qui devrait occuper la 4<sup>e</sup> travée de son édifice.**

A l'horizon 2010, c'est un complexe d'activités liées au numérique et au multimédia qui devrait se loger dans la partie encore inoccupée du monumental bâtiment dessiné par Adrien Fainsilber.

Ce projet, porté par l'opérateur privé français Apsys, organise autour de la «convergence numérique» :

- le premier multiplexe numérique de France (12 à 15 salles prévues) ;
- 11 000 m<sup>2</sup> de commerces proposant des produits culturels, technologiques, de loisir ou de détente, mais aussi des restaurants et des cafés ;
- un espace d'animation autour de la culture numérique.

A l'intérieur, un atrium ouvert sur le parc de la Villette desservira les 5 niveaux du futur ensemble. Les deux plus grandes salles du complexe de cinéma seront suspendues à la toiture du bâtiment ; leurs sous-faces permettant des projections d'images devraient conférer à l'ensemble une allure futuriste.

Si l'aspect extérieur du bâtiment restera le même, la serre qui constitue sa façade Sud laissera transparaître en filigrane un écran géant dont les images seront visibles depuis le parc. Sur la façade Nord, côté parvis, une passerelle de verre surplombant les douves offrira un accès direct au nouvel équipement. Enfin, une ouverture sur le toit favorisera un éclairage zénithal.

Le conseil d'administration de la Cité a retenu ce projet pour sa cohérence au regard des activités de la Cité (offre d'animations renforcée, lien entre une thématique numérique et la culture scientifique et technique, intérêt d'une offre complémentaire nocturne pour animer son site), mais aussi pour son caractère innovant. Le parti pris architectural du projet conçu par l'agence SCAU (architecte : Michel Macary) a séduit le conseil d'administration de la Cité par sa fonctionnalité, son élégance, son total respect de l'identité architecturale du lieu et son ingéniosité à s'adapter aux contraintes du site.

La Cité fait le pari que ce nouvel ensemble, qui devrait accueillir 4,5 millions de visiteurs par an, sera pour elle l'occasion de diversifier et d'accroître encore sa propre fréquentation mais aussi de dynamiser le tissu urbain du Nord-Est parisien en exploitant un potentiel qui sommeillait depuis 20 ans.

Le conseil d'administration de la Cité confirme ainsi le choix effectué en juin dernier par le jury et ouvre une phase de négociations avec l'opérateur qui devrait aboutir, au printemps prochain, à une autorisation d'occupation temporaire (AOT) assortie d'une convention d'aménagement et d'exploitation.

Début des travaux : mars 2008, pour une ouverture possible en 2010.

Informations presse : Annabelle Hagmann  
01 40 05 73 60 a.hagmann@cite-sciences.fr